

REJOIGNEZ LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE SAINTES GRANDES RIVES

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le Conseil de Développement (de Saintes Grandes Rives) est une instance consultative de débats et de propositions autour de la mise en œuvre des politiques publiques portées par l'agglomération de Saintes.

Il permet d'associer des citoyens à la réflexion sur l'avenir de l'intercommunalité.

Son objectif est d'initier un dialogue permanent entre les élus de l'agglomération et la société civile.

- ≡ *Comment adapter les espaces urbains au changement climatique ? - 2023*
- ≡ *Comment favoriser l'accueil des professionnels de santé sur le territoire ? - 2023*
- ≡ *La vie rêvée des jeunes de l'Agglomération - 2025*
- ≡ *La compétence Education 2013/2025, l'histoire d'une décision que peu d'agglomération ont prise.- 2025*

COMMENT ETRE CANDIDAT ?

MODALITES DE LA CANDIDATURE

Merci d'adresser votre dossier de candidature au Conseil de développement Saintes Grandes Rives,
Soit :

par email à : cda.codev@agglo-saintes.fr

par courrier à : Conseil de développement de Saintes Grandes Rives

12 boulevard Guillet Maillet

17 100 SAINTES

Pour plus d'information : adresser un mail à cda.codev@agglo-saintes.fr précisant votre questionnement et vos coordonnées téléphoniques.

CONDITIONS DE CANDIDATURE AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Cet appel à candidature s'adresse à des personnes habitant le territoire.

Les élus dont le mandat est en cours (maires, conseillers municipaux, députés, sénateurs...) ou les candidats déclarés à une élection ne peuvent pas être membres du conseil de développement.

Les membres du conseil de développement sont bénévoles. Chaque membre contribue au projet du territoire en partageant des valeurs communes : écoute bienveillante, volonté de débattre en dépassant ses intérêts personnels, respect d'autrui.

Critères de sélection

Les candidatures seront étudiées au regard des critères définis par les textes règlementaires, avec le souhait d'installer une assemblée plénière la plus diversifiée possible :

- Représentation de la diversité des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs.
- Parité homme - femme, de telle sorte que l'écart ne soit pas supérieur à 1 ;
- Représentation de la population selon les classes d'âges définies par l'INSEE.

Cette instance est composée d'au maximum 44 membres bénévoles (22 hommes et 22 femmes), non détenteur d'un mandat électoral ou candidat déclaré à une élection.

MA CANDIDATURE

MES COORDONNEES

NOM :

Prénom :

Commune de résidence :

Adresse :

Tél :

Mail :

MA SITUATION

Sexe : ☐ Homme ☐ Femme

Age : ☐ 18 -29 ans

☐ 30 - 44 ans

☐ 45 - 59 ans

☐ + 60 ans

Catégorie socio-professionnelle selon l'INSEE :

☐ Agriculteurs, exploitants

☐ Cadres et prof. intellect. supérieures

☐ Employés

☐ Retraités

☐ Artisans, commerçants. et chefs d'entreprise

☐ Professions intermédiaires.

☐ Ouvriers

☐ Autres personnes sans activité professionnelle

MES ACTIVITES

Professionnelles (1) :

-
-
-

(1) Pour les personnes retraitées, merci d'indiquer la ou les professions exercées(s) auparavant et/ou actuellement.

(1)

Centres d'intérêt :

-
-
-
-
-

Faites-vous partie d'une ou plusieurs associations ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, merci de préciser laquelle ou lesquelles (nom, objet et rôle) :

-
-
-
-

MES MOTIVATIONS

DONNEES PERSONNELLES - INFORMATIONS RGPD (2)

☒ ***J'ai pris connaissance des conditions de candidature, des critères de sélection des membres du conseil de développement de l'agglomération de Saintes, de la gestion des données personnelles¹ et je les accepte.***

Date : le

Signature :

(2) En application de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, Saintes Grandes Rives, l'Agglo est Responsable de Traitement sur la base légale de la mission d'intérêt public. Les informations recueillies par le biais de ce formulaire ont pour unique finalité la gestion des candidatures et seront traitées par la Direction projet de territoire, suivi des politiques contractuelles et du cofinancement et le service communication. Une partie de ces données (nom, prénom, ville, profession, numéro de téléphone, adresse mail) pourra être conservée pendant une durée maximale de 3 ans puis supprimées.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et d'un droit de réclamation auprès de l'autorité de contrôle. Pour exercer ces droits, ou pour toute question sur le traitement de vos données opéré par l'Agglomération de Saintes vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpo@agglo-saintes.fr